

Le secteur de l'immobilier au Nouveau-Brunswick

Trouvez réponse à vos questions!

Un guide pour les agents immobiliers,
les vendeurs et les gérants



FCNB.ca



Le secteur de l'immobilier est réglementé par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick qui administre la *Loi sur les agents immobiliers* et par l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick (l'Association) qui administre la *Loi sur l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick*.

Comment savoir à qui parler? Voici les coordonnées des personnes à contacter si vous avez des questions.

Pour les questions liées aux permis

- Communiquez avec la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick à permis.servicesdeconsommation@fcnb.ca ou 1-866-933-2222

Pour les questions liées au portail libre-service des permis

- Communiquez avec la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick à support@fcnb.ca ou 1-866-933-2222

Pour les questions liées au règlement d'un différend sur le dépôt

- Communiquez avec la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick à info@fcnb.ca ou 1-866-933-2222

Pour demander un nouveau permis, renouveler un permis ou faire un changement lié à un permis

- Faites la demande sur le portail libre-service de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick à <https://portal.fcnb.ca/fr/login/>

Pour les questions concernant les exigences relatives aux annonces publicitaires

- Communiquez avec la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick à info@fcnb.ca ou 1-866-933-2222

Pour les questions liées à un dépôt qui ne fait pas l'objet d'un différend, mais dont le propriétaire est injoignable depuis au moins trois ans

- Communiquez avec le Programme des biens non réclamés de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick à mesfondsnb@fcnb.ca ou 1-866-933-2222

Pour fonder une nouvelle agence, fermer une agence ou changer d'agent

- Communiquez avec l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick à info@nbrea.ca ou 1-800-762-1677; et
- Faites une demande sur le portail libre-service de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick à <https://portal.fcnb.ca/fr/login/>

Pour les questions liées au code de déontologie, aux inspections, à l'éducation ou aux conventions de vente et autres formules

- Communiquez avec l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick à info@nbrea.ca ou 1-800-762-1677

Pour les questions liées à une inconduite professionnelle ou à une plainte

- Communiquez avec l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick à complaints-plaintes@nbrea.ca ou 1-800-762-1677